

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réser **Monit**€ bela



2 8 MAI 2019

au groffe du tribunal de l'entreprice francophone **ciefte**ruxelies

N° d'entreprise : 0720 629 826

Dénomination

(en entier): GECARE 1

(en abrégé) :

Forme juridique: SA

Adresse complète du siège : Boulevard de la Woluwe 58 - 1200 Bruxelles

Objet de l'acte : Démission et décharge provisoire des administrateurs

Assemblée Générale Extraordinaire du 29 avril 2019

L'Assemblée prend acte de la démission des administrateurs suivants avec effet ce jour ;

- Monsieur Marcel CALAME, domicilié 5673PS Nuenen (Pays-Bas), Ouwlandsedijk 1;
- Madame Martine BRUWIER, domiciliée B-1450 Blanmont, rue Mataise 13.

L'Assemblée donne décharge provisoire aux administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leurs fonctions entre la date de constitution de la Société et la date des présentes. La décharge sera confirmée lors de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice 2019.

Tous les pouvoirs délégués antérieurement à ce jour à Monsieur CALAME et Madame Martine BRUWIER sont révogués.

Sébastien BERDEN Administrateur

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).